



SSRP ORA ORA

Objet : Documents nécessaires à la Prise en charge d'un patient au centre ORA ORA

A destination des médecins, secrétariats médicaux, des coordinateurs de soins,

Afin de faciliter les démarches administratives pour l'admission d'un patient au sein de l'hôpital de jour ORA ORA veuillez trouver ci-dessous la liste des documents nécessaires pour débuter sa prise en charge :

- **Ordonnance avec motif d'hospitalisation (envoyer au minimum 3 semaines avant la d'admission souhaitée).** Ainsi, cela permet que le patient soit vu par le médecin référent du centre avec cette ordonnance, que la demande de prise en charge puisse être adressée à la CPS et enfin d'avoir l'accord de cette prise en charge.
- Si intervention chirurgicale, **indiquer la date**
- **Documents médicaux nécessaires à la demande de prise en charge:** comptes rendus, examens complémentaires, bilans sanguins...
- **Coordonnées du patient** (numéro de téléphone, si possible mail)
- **Lieu d'habitation** (à noter que la prise en charge du transport par ORA ORA ne pourra être effectuée qu'entre MAHINA et PAEA)
- **NB : Le transport pour les groupes ETP obésité n'est pas pris en charge par le centre ORA ORA. IL convient donc d'indiquer au patient qu'il devra se déplacer par ses propres moyens.**

Merci de nous faire parvenir les informations ci-dessus à l'adresse courriel suivante :
coordination@ssrp.pf

Pour toutes informations complémentaires veuillez nous contacter au : 40 50 48 58.

Bien cordialement,

L'équipe du centre ORA ORA.